



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 13/12/16

Reçu en Préfecture le : 14/12/16
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 12 décembre 2016
D-2016/529

Aujourd'hui 12 décembre 2016, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Interruptions de séance de 17h03 à 17h14 et de 19h40 à 20h20

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Fabien ROBERT, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Marik FETOUH, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Joël SOLARI, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Benoit MARTIN, Monsieur Gérald CARMONA, Madame Anne WALRYCK, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Marie-José DEL REY, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Edouard du PARC, Madame Sandrine RENO, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Yassine LOUIMI, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Vincent FELTESSE, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Jacques COLOMBIER, Madame Catherine BOUILHET,

*Mme Michèle DELAUNAY absente de 17h45 à 20h20; Mme Magali FRONZES absente de 18h05 à 21h13;
Mr Pierre de Gaétan NJIKAM MOULIOM présent jusqu'à 18h55; Mr Vincent FELTESSE présent jusqu'à 21h*

Excusés :

Monsieur Didier CAZABONNE, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Madame Emmanuelle AJON

Dénomination de voies et d'espaces publics

Monsieur Jean-Louis DAVID, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Lors de ses dernières séances, la commission de viographie a examiné les nouvelles dénominations de voies et d'espaces publics ainsi que les propositions reçues tendant à honorer la mémoire de personnalités.

Suite aux travaux menés, le Maire propose :

Quartier 1 : Bordeaux Maritime

- De dénommer l'école située à proximité du Jardin de ta sœur : Ecole Jean-Jacques SEMPÉ. Un atelier de réflexion mené par le conseil Municipal des Enfants a proposé cette dénomination et l'autorisation a été accordée par Jean-Jacques SEMPÉ.

Jean-Jacques SEMPÉ est né à Bordeaux et est l'illustrateur notamment des aventures du « Petit Nicolas » dont l'auteur est René Goscinny.

- De supprimer la rue Corneille.

En effet, depuis la délibération du 27 octobre 2014, cette rue est désormais remplacée par la Sente des carrelets.

- De dénommer « Jardin des écluses », le jardin P5 des Bassins à flots. Cette dénomination a été proposée par la Commission permanente du quartier.

Quartier 4 : Saint-Augustin/Tauzin/Alphonse Dupeux

- de dénommer « Place Cadichonne » la place située rue de Landiras qui suite aux travaux effectués dans cette rue manque d'identification.

La cadichonne est un personnage créé par le poète bordelais patoisant Meste Verdié (1779-1820) et repris par Ulysse Despaux (1844-1925) également poète gascon. Elle est devenue l'archétype de la bordelaise du peuple et plus particulièrement du quartier Saint-Michel parlant patois ou bordeluche. Le sculpteur Achard l'a représentée avec sa coiffe sur le socle du buste de Despaux qui se situe rue Camille Sauvageau. Ce nom désigne aussi la coiffe traditionnelle des bordelaises.

Quartier 6 : Bordeaux Sud

- de supprimer la rue André Lafon, cette rue n'existant plus depuis la création de l'îlot Saint-Jean.

Si ces propositions vous agréent, Mesdames, Messieurs, je vous demande de bien vouloir les adopter.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 12 décembre 2016

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Jean-Louis DAVID